



## Conseil d'Administration

---

*Président* : MÉRIADÉC, caissier-comptable des tramways électriques du Conquet, 33, rue Duret.

*Vice-président* : LORÉAL, directeur de l'école publique de la place Sanquer.

*Secrétaire* : DAMALIX, instituteur, 22, rue de l'Observatoire.

*Trésorier* : LABIA, employé de commerce, 8, rue Kéravel.

*Bibliothécaire* : QUÉAU, instituteur, 6, rue Conseil.

*Secrétaire-adjoint* : GODÉ, chef de bureau à la mairie, 23, rue Emile Zola.

*Trésorier-adjoint* : RIVIÈRE, receveur-secrétaire du Bureau de bienfaisance, 5, rue Malakoff.

*Bibliothécaire-adjoint* : GUIOT, chef du personnel du Grand Bazar, 15, rue Villaret-Joyeuse.

*Membres* : JOUIN, caissier à la Trésorerie générale, 1, rue Vauban ; MÈSCAM, directeur de l'école publique de la rue Jules Michelet ; POULIQUEN, employé de banque, 41, rue Yves Collet ; RICHARD, receveur municipal, 41, rue de la Mairie ; SALEUN, employé de banque, 8, allée du Cimetière ; SÉGALEN, commis d'entreprise, 119, rue de Brest, Lambézellec ; TOULLEC, contremaître d'industrie, 12, place Saint-Martin.

---

# BULLETIN

DE

l'Association Amicale &amp; Mutuelle des Anciens Élèves &amp; des Amis

DES

**ÉCOLES LAÏQUES DE BREST**

---

## Historique

---

En janvier 1912, M. Mériadec, président actuel de l'Amicale, fit part à ses amis de son projet de fonder une Société des anciens élèves des écoles laïques.

Il existait déjà à Brest trois sociétés similaires : l'Amicale des anciens élèves du Lycée, celle des anciennes élèves du Lycée et l'Amicale des anciens élèves de l'École professionnelle. Restait à créer l'Association des anciens élèves des écoles laïques.

D'autre part, les précurseurs de l'œuvre, aujourd'hui en pleine prospérité, s'étonnaient que, dans une grande ville comme Brest, il n'existât point de patronage laïque. A l'heure actuelle, les enfants de nos écoles se voient dans l'obligation de fréquenter les patronages organisés par les adversaires de l'école laïque, et il est à craindre que l'éducation laïque qu'ils reçoivent dans les écoles publiques y soit combattue, sinon détruite. D'autres enfants sont abandonnés à eux-mêmes les jeudis et les dimanches et ont trop souvent sous les yeux des spectacles qui influent d'une manière fâcheuse sur leur moralité.

Il importait d'arracher ces enfants à la rue et de parfaire l'éducation de ceux qui ont quitté l'école.

Les amis de l'école se mirent à l'œuvre, cherchant des concours et ne les trouvant pas toujours, tant il est vrai qu'on se défie des œuvres nouvelles. Enfin, ils convoquèrent les anciens élèves des écoles laïques et les instituteurs de

— 2 —

Brest à une réunion qui eut lieu le 26 juin 1912, dans une des salles de l'Hôtel de Ville. Une soixantaine de personnes répondirent à leur invitation. M. Mériadec leur exposa son projet. Une discussion assez vive éclata sur l'opportunité de la création de l'Amicale, sur le titre même de la Société. Pourtant un comité provisoire fut nommé et chargé de rédiger les statuts. Ce comité était composé de : MM. Mescam, Guiot, Ségalen, Toullec, Mériadec, Godé, Saleun, Damalix, Pouliquen, Richard et Fort.

Le comité se mit aussitôt à l'œuvre, mais les vacances vinrent arrêter ses travaux, qui furent repris en octobre. Puis, les adhérents, au nombre de 80, furent convoqués en assemblée générale le 20 novembre 1912. Après discussion, les statuts furent adoptés et l'assemblée procéda à l'élection des 15 membres du comité : MM. Mériadec, Mescam, Guiot, Quéau, Ségalen, Toullec, Godé, Saleun, Pouliquen, Richard, Loréal, Jouin, Labia, Rivière et Damalix.

Le 27 novembre, le bureau fut constitué ainsi qu'il suit : président, M. Mériadec ; vice-président, M. Loréal ; secrétaire, M. Damalix ; trésorier, M. Rivière ; bibliothécaire, M. Quéau ; secrétaire-adjoint, M. Godé ; trésorier-adjoint, M. Labia ; bibliothécaire-adjoint, M. Guiot.

Les statuts furent déposés, le 12 décembre 1912, à la sous-préfecture, conformément à la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, et l'Amicale fut déclarée au *Journal Officiel* le 8 janvier 1913. Elle s'affilia ensuite à la Ligue de l'enseignement, qui lui donna le numéro matricule 4.754.

Le comité s'assura la bienveillance de M. le sous-préfet, de M. le député, de M. le maire de Brest, de MM. les inspecteurs primaires de l'arrondissement. Il s'adressa aux délégués cantonaux pour leur demander leur appui moral et financier. Un certain nombre d'entre eux se firent inscrire soit comme membres honoraires, soit comme membres participants.

Puis il intéressa les pouvoirs publics à l'œuvre qu'il voulait créer et il eut la satisfaction de recevoir des subventions de l'Etat, du conseil général, des municipalités de Brest et de Saint-Pierre, de la Ligue de l'enseignement, de la Caisse des écoles. Ces subventions ont été, en général, parcimonieusement mesurées, mais nous espérons obtenir davantage l'an prochain.

Enfin, l'Association participa à l'Exposition de l'Ouest de la France, où elle exposa les statuts, l'insigne, la *Marche de l'Amicale* et un rapport rédigé par le secrétaire.

— 3 —

## Fêtes et Excursions

---

Au commencement de 1913, les adhésions arrivaient péniblement. Lors de l'assemblée générale du 2 février, nous n'étions que 150. Il fallait attirer à nous les indifférents et même ceux qui paraissaient nous être hostiles. C'est alors que nous avons songé à mettre à exécution l'un des points de notre programme : organiser des fêtes, des promenades, pour augmenter le nombre de nos adhérents et nous procurer par ce moyen les ressources qui nous permettraient de réaliser nos projets.

---

### Premier bal de l'Amicale

(8 mars 1913)

(Compte rendu extrait du journal *La Dépêche de Brest*)

---

Toute jeune, datant à peine de quelques mois, l'Association amicale et mutuelle des anciens élèves des écoles laïques manifestait son existence pour la première fois samedi soir. A cet effet, elle avait organisé un bal, Salle des Fêtes.

Hâtons-nous de dire que grâce au dévouement des membres du comité, ce coup d'essai fut un coup de maître. Dès neuf heures, au moment de l'ouverture, une foule élégante se pressait dans l'immense salon municipal.

A neuf heures précises, sous la conduite de M. Couprie, chef d'orchestre, les musiciens, placés sur l'estrade, exécutent la *Marseillaise*, tandis que le cortège, composé des invités, des membres du bureau de l'Association, d'un certain nombre de sociétaires accompagnés de charmantes cavalières, fait son entrée. Difficilement, ce cortège, en tête duquel marchait M. Pouliquen, président du bal, et sa charmante présidente, Mlle Marcelle Loréal, fait le tour de la salle de danse et gagne l'estrade réservée au comité.

Aussitôt après, l'orchestre attaque sa première danse, et l'entrain se manifeste d'éclatante façon.

Eclatants furent aussi les témoignages de sympathie reçus au cours de cette fête, par les membres du comité de l'Association. Nous avons, en effet, noté la présence, au bal, de MM. Charles Julien-Bauve, sous-préfet ; le député et le maire de Brest ; Fauvel et Dégé, inspecteurs primaires ; Hervagault et Le Gall,



AMICALE  
DES ANCIENS ÉLÈVES  
DES  
ÉCOLES LAÏQUES  
Brest.

FONDÉE  
le  
12 déc. 1912.



MARCHE  
DE  
L'AMICALE

Association Amicale des Anciens Elèves des  
Ecoles laïques de Brech.

Marche de l'Amicale.

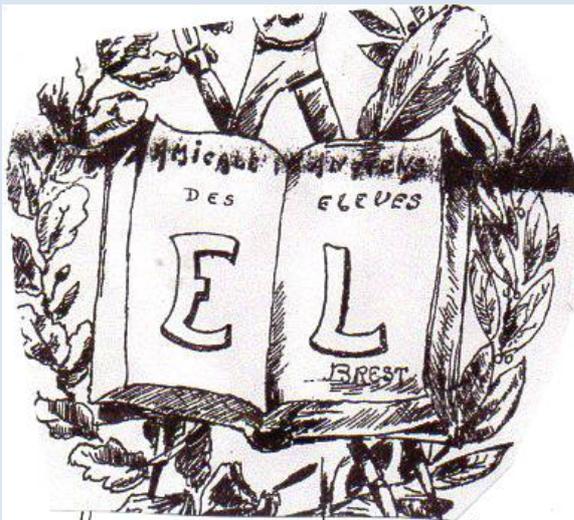
Paroles de  
Joa. Leconte.

Musique de  
J. Doissin

Mouvement de marche

en sou-ve-nir de no-tre belle en-fan- ce de  
l'âge où le devoir nous fut ap-pris où l'on ouvrait le  
livre d'or de France sous nos yeux pour en-re-tre-voir nos es-pé-  
rances. nous se-dui-sons une voix hardie... c'est l'ami-cie-rie en  
un chant uni et fier se-re-rons à l'unique Sa-ti-  
s-fac-tion de no-tre ser-ment et notre a-mour de fer ! Dis-  
-sors-mais l'é-co-le laï-que se place au des-sus des dé-fis, et  
no-tre grande Ré-pu-bli-que attend elle ses meilleurs fils. Dis-  
-sors-mais l'é-co-le laï-que se place au des-sus des dé-fis, et  
no-tre grande Ré-pu-bli-que attend elle ses meilleurs fils.





MARCHE  
DE  
L'AMICALE  
DES ANCIENS ÉLÈVES  
DES  
ÉCOLES LAÏQUES

Brest.

Em souve-<sup>ni</sup> mir de no-<sup>tre</sup> belle son-<sup>fan-</sup>ce De l'âge où le de-  
 -voir nous fut ap-<sup>pres</sup> où l'on ou-<sup>vrait</sup> le li-<sup>bre</sup> dor de Fran-  
 -ce sous nos yeux pour ennobli-<sup>er</sup> nos es-<sup>prits</sup> — Unissons  
 nous Et d'une voix har-<sup>die</sup> — L'âme éle-<sup>vée</sup> En <sup>chant</sup> rude et  
 -fier Réno-<sup>u-</sup>sons A-<sup>l'</sup>unique pa-<sup>tri-</sup>e No-<sup>tre</sup> aér-  
 -mint et notre amour de fer Dé-<sup>so-</sup>mais Li-<sup>co-</sup>te lai-  
 que se place au des-<sup>sus</sup> des dé-<sup>fis</sup> ET no-<sup>tre</sup> grande  
 répu-<sup>bli-</sup> que at-<sup>tend</sup> d'ê-<sup>tre</sup> ses meil-<sup>leurs</sup> fils 2 ET  
 no-<sup>tre</sup> grande Répu-<sup>bli-</sup> que at-<sup>tend</sup> d'ê-<sup>tre</sup> ses meil-<sup>leurs</sup> fils

Transcription André Corbique

## Marche de l'amicale

### *Premier couplet*

En souvenir de notre belle enfance  
De l'âge ou le devoir nous fut appris  
Ou l'on ouvrait le livre d'or de France  
Sous nos yeux pour ennoblir notre esprit  
Unissons-nous et d'une voix hardie  
L'âme élevée en un chant rude et fier  
Renouvelons à l'unique Patrie  
Notre serment et notre amour de fer.

### *Refrain*

*Désormais l'Ecole Laïque  
Se place au-dessus des défis ;  
Et notre grande République  
Attend d'elle ses meilleurs fils*

### *Deuxième couplet*

Nous les enfants de cette mère école  
Nous n'en parlons qu'avec un juste orgueil  
Elle nourrit la féconde parole  
La vérité ne quitte pas son seuil  
Rappelons nous, c'est là que jeune élève  
On nous parlait de droit et d'équité  
En comparant la balance et le glaive  
En nous disant: valeur et probité.

### *Troisième couplet*

Nous voulons vivre en une paix parfaite  
Le front tourné du côté du soleil ;  
Que la concorde universelle fête  
Calme partout le belliqueux éveil  
Nous désirons ô nations rivales  
Vous voir enfin apaiser vos lions  
Evitez-nous ces tempêtes brutales  
Pouvant jaillir de vos rebellions.

*Quatrième couplet*

Oui croyez-nous, peuples souvent trop braves  
S'il est flatteur de saper des lauriers  
Vous vous chargez pour bien longtemps d'entraves  
Aux lendemains de vos exploits guerriers  
Voyons ! Le blé qui fait les hommes frères  
Peut-il pousser dans des sillons de sang ?  
S'entendrait-on, dans l'orage des guerres  
Fraternités dont le verbe est puissant ?

*Cinquième couplet*

Paix par le monde et durable allégresse !  
Ne faisons donc de nos mains qu'une main  
Pour travailler sans rancœur et sans cesse  
Au seul bonheur de tout le genre humain ;  
Animons-nous d'un effort unanime  
Pour ce labeur digne de la Raison...  
Mais France ô toi !  
Parais la plus sublime  
En te dressant sur ta part d'horizon ?

**Mai 1913**

*Paroles de Jos. Leconte*